

Orientations pour 2011-2012

A) Problèmes spécifiques du Nord-Bassin

- Moins d'apports d'eau douce
- Moins de courant, pas d'effet chasse d'eau
 - Envasement
 - Sédimentation
- disparition des herbiers nourriciers
- envahissement du littoral par les spartines

Ruisseaux:

- participation au nettoyage avec la CEBA
- dépôt de plainte auprès de l'ONEMA si le débit est freiné par un barrage
- Pas de création de port en eau profonde sur l'embouchure d'un ruisseau

Littoral:

- pas de corps morts non autorisés
- pas d'allongement de la jetée à Andernos
- Lutte contre une espèce invasive: la spartine
- Pas de clapage des vases portuaires dans le bassin et surveillance des dragages

Tout projet ou fait qui porterait atteinte à l'hydraulique du bassin sera combattu

B) Pollutions par les biocides, intrants ou déchets

Apport de nitrates, phosphates et biocides dans les ruisseaux et les eaux pluviales du Nord Bassin:

- Encourager une autre façon de cultiver - Encourager l'infiltration des eaux à la parcelle - Pas de création d'un golf supplémentaire

Anciennes décharges: les lixiviats polluent ruisseaux et nappes phréatiques qui se déversent dans le bassin : lutter pour que les décharges soient excavées ou au moins réhabilitées (CET Audenge,...)

Tout projet ou fait qui porterait atteinte à la qualité des eaux ou des terrains sera combattu

C) Stop à l'urbanisation galopante

- Le Bassin n'a pas les infrastructures nécessaires pour une telle augmentation de population - l'urbanisation se fait au détriment de la forêt - Elle génère des nuisances et de la pollution
- Faire respecter la loi littoral et le Grenelle de l'Environnement
- apporter notre soutien à la création d'un transport en commun pérenne (pas de navettes maritimes déficitaires)

-

Tout projet ou fait qui ne respecterait pas les lois dont la loi littoral et les lois du Grenelle II sera combattu

D) Respect des lois et directives

- Faire respecter les directives Natura 2000, ZICO, ZPS, zones vertes, etc...
- Trames vertes et bleues: forêts, ruisseaux, zones humides et corridors écologiques qui les relient entre elles pour permettre à la flore de s'étendre pour permettre à la faune de se déplacer

Tout projet qui viendrait empiéter sur ces zones protégées et les détruire sera combattu

CONTRE

- le projet de golf à la Montagne (Andernos) sur la coupure d'urbanisation
 - le projet d'aérovillage sur la zone humide de Matoucat (Andernos)
 - le projet d'Ehpad dans la forêt protégée de Coulin
- le projet de route parc forestière qui est un obstacle aux trames vertes et bleues, détruit la forêt et deviendrait une zone butoir pour l'urbanisation

POUR

- pour un siège au conseil de gestion du PNM
 - un projet de transport en commun concerté
 - l'excavation des centres d'enfouissement des déchets
 - la préservation des forêts
 - la restauration des zones humides et des ruisseaux
 - le respect des lois environnementales
- et surtout:
- le droit de chacun à vivre dans un environnement naturel, sain et sûr
